

CSRD

Construisez et valorisez
votre stratégie de
durabilité.

CSRD

La Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) accompagnée des European Sustainable Reporting Standards (ESRS) de l'Union Européenne a pour objectif d'imposer aux entreprises la publication d'informations extra-financières transparentes, comparables et détaillées.

La CSRD est une opportunité pour les entreprises de mettre en avant leur engagement en matière de durabilité et de renforcer leur crédibilité auprès de leurs parties prenantes. Ces informations seront notamment utilisées par le secteur financier, en réponse à ses obligations, pour diriger ses investissements vers les entreprises les plus vertueuses.



Contenu

- 3 thèmes :
 - Environnement,
 - Social,
 - Gouvernance.
- Une approche homogène et détaillée pour chacun des 3 thèmes :
 - Gouvernance et stratégie,
 - Politiques et objectifs,
 - Indicateurs et mesures.
- ESRS sectoriels.
- Principe de double matérialité.



Livable

- Un rapport de durabilité dans une section unique et identifiée du rapport de gestion Groupe.
- Format : ESEF (European Single Electronic Format).



Calendrier

- Sociétés soumises à la DPEF (déclaration de performance extra-financière) : 2024 (publication 2025).
- Sociétés non soumises : 2025 (publication 2026).

La double
matérialité, c'est
quoi ?



Ce principe consiste à prendre en compte à la fois les impacts de l'entreprise et de sa chaîne de valeur sur son environnement, et les impacts de l'environnement sur l'entreprise et sa chaîne de valeur.

Un accompagnement sur-mesure vers la CSRD

Nous vous accompagnons dans la construction de votre stratégie durabilité, sa déclinaison opérationnelle et son suivi, en fonction de votre niveau de maturité, de vos besoins et enjeux.

1. Diagnostic de maturité.
2. Analyse du modèle d'affaires & identification des impacts, risques et opportunités (avec le principe de double matérialité).
3. Elaboration des politiques de durabilité et de la vision stratégique.
4. Construction d'un plan d'actions et d'un référentiel de reporting pour les indicateurs CSRD.

Notre accréditation OTI

1. Revue critique de votre conformité.
2. Audit à blanc de vos indicateurs.
3. Audit annuel de votre DPEF.
4. Audit de votre raison d'être et objectifs (société à mission).

Un acteur engagé

Accrédité par le COFRAC en tant qu'OTI, PKF Arsilon est engagé dans le Cercle des OTI initié par la Communauté des Entreprises à Mission. PKF Arsilon est en chemin pour devenir société à mission.

PKF Arsilon fait également partie du groupe de travail « Durabilité » de la CNCC (Compagnie nationale des commissaires aux comptes).

”

« Chaque entreprise doit pouvoir définir sa propre feuille de route en matière de durabilité, selon son identité, ses valeurs, son positionnement, sa stratégie... Pour être convaincant, la gouvernance et la transparence sont importantes dans la durée. »

*Iris CHABROL
Associée, Conseil & Audit RSE*

”



Accompagner les entreprises qui font le dynamisme du territoire

Spécialiste des PME/ETI, PKF Arsilon est un cabinet de conseil, d'audit et d'expertise comptable qui accompagne les organisations, les dirigeants et les entrepreneurs dans le pilotage de toutes les étapes de leur structuration, leur développement et leur transformation.

PKF Arsilon en France



730
personnes



84
Millions € de CA



26
Bureaux



Contactez-nous

Pour en savoir plus sur nos offres durabilité et être mis en relation avec un de nos experts :

durabilite@pkf-arsilon.com

Retrouvez toutes nos actualités :



www.pkf-arsilon.com



[/pkf-arsilon](https://www.linkedin.com/company/pkf-arsilon)



[/PKFArsilon](https://www.youtube.com/channel/UC...)